

DANS LE MONDE DE LA CROIX-ROUGE

COMMISSION PERMANENTE DE LA CROIX-ROUGE INTERNATIONALE

La Commission permanente de la Croix-Rouge internationale s'est réunie en session ordinaire au siège du CICR à Genève, le 11 juin 1976, sous la présidence de Sir Geoffrey Newman-Morris. Etaient présents M. Aitken (Canada) et Sir Evelyn Shuckburgh (Royaume-Uni). M^{me} A. F. Issa-el-Khoury, présidente de la Croix-Rouge libanaise, n'avait malheureusement pas pu entreprendre ce voyage en raison des circonstances. M^{me} le D^r N. V. Troyan (URSS) avait été remplacée par le D^r Danilov, vice-président du Comité exécutif de l'Alliance des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge de l'URSS. M. E. Martin et M. R. Gallopin représentaient le CICR tandis que la Ligue était représentée par M. J. Barroso et Shri S. Ranganathan. M. Alexandre Hay, président élu du CICR, et M. Henrik Beer, secrétaire général de la Ligue, assistaient également à la séance à laquelle étaient aussi conviés le général-colonel Mihai Burca, président de la Croix-Rouge roumaine, et M. Stelian Ciuta, chef du département des relations extérieures de cette Société.

*

La Commission s'est intéressée principalement à l'organisation de la XXIII^e Conférence internationale de la Croix-Rouge et elle a entendu à ce sujet un rapport du général Burca sur les préparatifs qui ont été faits en Roumanie pour accueillir cette Conférence. Une Commission spéciale groupant les différents ministères a en particulier été mise sur pied. En outre, le général Burca a remis à la Commission permanente une lettre qu'il a signée conjointement avec M. G. Macovescu, ministre des Affaires étrangères, confirmant que les délégués et observateurs qui seraient invités à la XXIII^e Conférence internationale recevraient des visas d'entrée en Roumanie. Au cours de la discussion qui a suivi, la Commission permanente a accepté la suggestion qui lui a été faite de répartir le travail de la XXIII^e Conférence en trois Commissions :

Services à la communauté;
Protection et assistance;
Organisation.

Cette division des travaux correspond dans une large mesure au contenu du rapport sur la « Grande Etude » qui sera l'objet principal des délibérations de la XXIII^e Conférence.

La Commission permanente s'est également préoccupée de la manière dont le rapport sur la « Grande Etude » pourrait être examiné. Il a été prévu qu'une séance d'information à l'intention des Sociétés nationales pourrait être convoquée par le CICR à ce sujet à l'occasion du Conseil des Gouverneurs et qu'une réunion groupant les membres de la Commission permanente, les vice-présidents de la Ligue et les dirigeants du CICR, pourrait avoir lieu au printemps de 1977.

La Commission permanente a également examiné une note de son président relative aux propositions de modification de la composition, du fonctionnement et des tâches de la Commission permanente qui sont contenues dans le rapport sur la « Grande Etude ». Les membres de la Commission permanente ont été invités à étudier ces questions et à soumettre leurs observations au président de la Commission permanente. Il est en effet envisagé que la Commission permanente présente à ce sujet un rapport à la XXIII^e Conférence internationale de la Croix-Rouge.

Après la revue habituelle des activités en cours au sein du CICR et de la Ligue, la Commission permanente a fixé sa prochaine séance au 26 octobre 1976 à Genève.